

## Avis de concession

### Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes Sud-Est Manceau

Rue Des Ecoles - 72250 Parigné-l'Évêque

Tél : 02 43 40 09 98

Fax : 02 43 40 18 76

Adresse internet : <https://www.cc-sudestmanceau.fr/wp/>

Courriel : [cvaudron@sudestmanceau.com](mailto:cvaudron@sudestmanceau.com)

### Intitulé de la concession

Concession de service public pour l'exploitation des services Petite Enfance et Enfance Jeunesse sur la Communauté de communes Sud-Est Manceau passée selon une procédure ouverte

### Description de la concession

Concession de service public pour la gestion de deux multi-accueils et des accueils de loisirs de la Communauté de communes Sud-Est Manceau

Les candidats sont invités à retirer le dossier de consultation sur la plate-forme.

Marché divisé en lots : oui

Type de marché : Services

Codes CPV : 85312110-3 & 55241000-1

### Objet et caractéristiques essentielles

Concession de service public pour la gestion de deux multi-accueils (lot 1) et des accueils de loisirs (lot 2) de la Communauté de communes Sud-Est Manceau

Le Concessionnaire gère l'équipement à ses risques et périls. Le Concessionnaire verse à la Collectivité une redevance pour occupation du domaine public.

Toutefois, une compensation pour obligations de service public pourra être versée par la Collectivité au Concessionnaire afin de contribuer à l'équilibre financier du contrat, dans le respect des dispositions de l'article L. 2224-2 du Code général des collectivités territoriales. La procédure est ouverte. Les variantes sont autorisées.

Lot 1 : Concession de service public des multi-accueils collectifs de la Communauté de Communes du Sud-Est Manceau

Les missions du Concessionnaire incluent notamment l'élaboration du projet d'établissement, la constitution du dossier d'agrément auprès des services compétents, la gestion des relations avec les usagers, la facturation des usagers, l'encaissement des participations et la prise en charge des impayés, l'accueil des usagers, la gestion des inscriptions et la planification de l'accueil des usagers dans un objectif d'optimisation du taux d'occupation des deux multi-accueils, le respect des normes d'hygiène et de sécurité et des règles fixées par la PMI, l'acquisition et le renouvellement du petit matériel et du matériel pédagogique, la recherche et la gestion de la relation avec les financeurs.

Lot 2 : Concession de service public pour l'organisation et l'animation des activités des accueils de loisirs Enfance et jeunesse

Les missions du Concessionnaire incluent notamment la mise à jour du dossier d'autorisation auprès des services compétents dans les délais requis, la facturation des usagers, l'encaissement des participations et la prise en charge des impayés, l'accueil des usagers, la gestion des inscriptions et la planification de l'accueil des usagers dans un objectif d'optimisation du taux d'occupation et en étroite relation avec le service concerné de la Collectivité, l'acquisition et le renouvellement de l'ensemble des fournitures pédagogiques, dans le respect des règles de sécurité légales et réglementaires applicables et dans les conditions fixées au projet de contrat.

Lieu principal d'exécution : Communauté de Communes Sud-Est Manceau

Code NUTS : FRG04

Valeur totale estimée : 8 000 000 € hors taxe

Lot 1 : 2 850 000 € hors taxe

Lot 2 : 5 150 000 € hors taxe

Durée de la concession : 60 mois

### Renseignements et pièces justificatives à produire

Le règlement de consultation est disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.sarthe-marchespublics.fr>.

### Critères de sélection des candidatures et de jugement des offres

Les candidats et soumissionnaires seront sélectionnés au regard des conditions fixées par le règlement de consultation disponible à l'adresse ci-avant.

### Remise des candidatures et des offres

L'ensemble des modalités d'envoi des candidatures et des offres sont précisées dans le règlement de consultation. Les candidatures et les offres devront être remises avant le vendredi 23 juillet 2021 à 12h00.

### Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nantes

6, allée de l'Île-Gloriette 44041 Nantes

Téléphone : 02.55.10.10.02

Fax : 02.55.10.10.03

Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr)

Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L551-1 et suivants du Code de justice administrative)
- Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (articles L551-13 1 et suivants du Code de justice administrative)
- Recours en validité du contrat par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

**DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 08/06/2021**